



Refonte des «Elternbriefe»; crédit d'engagement pour la période 2020 à 2024; décision

Propositions:

1. Le Synode décide que les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure participent à la coédition des «Wegzeichen», les nouvelles lettres aux parents alémaniques.
2. Il alloue pour la période 2020 à 2024 un crédit d'engagement de CHF 172'000 bruts destiné à couvrir les coûts du projet, y compris ceux prévus pour l'engagement d'un bureau de projets. Les surcoûts dus au renchérissement sont considérés comme une dépense liée.

Explication

Les lettres aux parents «Wegzeichen» (sur le même modèle que les «Lettres aux parents» de Pro Juventute) existent depuis plus de vingt ans¹. En 2011, l'Eglise nationale réformée évangélique et l'Eglise nationale catholique du canton de Zurich ont remanié ces lettres et les ont diffusées avec succès par l'entremise de l'Association Kind und Kirche. Aujourd'hui, les lettres aux parents accusent à nouveau le nombre des années, elles paraissent démodées et peu attrayantes. La chute du nombre de commandes est éloquent. S'ajoute à cela l'émergence de nouvelles habitudes de lecture et d'utilisation des médias. Il s'agit de prendre en compte l'évolution globale de la société ainsi que l'importance actuelle de la religion en général et dans l'éducation en particulier.

Les lettres aux parents doivent donc absolument faire peau neuve. Il est judicieux et souhaitable que plusieurs Eglises cantonales mettent leurs efforts en commun pour concevoir ce projet afin d'optimiser les ressources et de toucher, grâce à un travail compétent et innovant, un lectorat aussi large que possible. La collaboration éprouvée avec l'Association Kind und Kirche pour assurer l'envoi doit en outre être maintenue. En procédant ainsi, nous réussirons à développer un produit œcuménique séduisant correspondant aux besoins des familles d'aujourd'hui.

Une grande partie des personnes qui ont recours aux lettres aux parents «Wegzeichen» vivent sur le territoire Refbejuso. Il est donc justifié et essentiel que les Eglises Refbejuso participent à ce projet. Elles restent ainsi en phase avec leur époque et élaborent en coopération avec d'autres Eglises des produits modernes destinés à une Eglise vivante. La

¹ [Ces lettres prodiguent des conseils adaptés en fonction de l'âge des enfants aux jeunes parents alémaniques qui souhaitent leur donner une éducation chrétienne n.d tr.]

participation à ce projet permet du même coup de promouvoir le dialogue et la collaboration avec d'autres Eglises cantonales. Il va sans dire qu'il est par ailleurs judicieux d'un point de vue de politique financière de se mettre à plusieurs pour appuyer un tel projet.

Principal objectif du projet

Le groupe de pilotage «Wegzeichen» a fixé l'objectif principal suivant: «Les lettres aux parents encouragent leurs destinataires dans une forme contemporaine et à l'aide d'impulsions variées, à découvrir en famille la dimension spirituelle dans leur quotidien et dans leur existence, à l'exprimer et à la construire». Il s'inscrit ainsi (également) dans la ligne de la Vision des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure, notamment dans l'idée directrice qui enjoint à «Soigner les héritages - ouvrir des espaces»; il faut perpétuer l'héritage - les lettres aux parents - et en même temps ouvrir de nouveaux espaces en innovant quant à leur aspect formel.

Public cible

Le public cible des lettres aux parents «Wegzeichen» est en premier lieu constitué de toute personne - homme ou femme - pour qui l'éducation religieuse est importante et qui est responsable de l'éducation d'enfants âgés jusqu'à huit ans. En second lieu, les lettres s'adressent aux paroisses qui souhaitent les utiliser afin d'entrer en contact avec les parents et les familles (produit favorisant la prise de contact). Les lettres peuvent également être utilisées pour la formation ecclésiale des parents dans la paroisse.

Objectif de la refonte des lettres aux parents

- Les lettres aux parents donnent des informations et des idées sur des sujets liés à l'éducation chrétienne et à la vie quotidienne.
- Les lettres aux parents donnent de l'assurance aux parents et aux familles et les aident à réfléchir ensemble à une spiritualité qui soit au service de la vie et qu'ils peuvent expérimenter et façonner dans leur quotidien familial (*empowerment*).
- Les lettres aux parents sont perçues comme un produit œcuménique et positionnent les Eglises nationales comme un partenaire crédible en matière d'éducation religieuse.
- Les lettres aux parents aident les paroisses protestantes comme catholiques à entretenir les contacts avec leurs membres et à consolider l'identité chrétienne des parents et des familles.

Le futur produit «Lettres aux parents»

Le concept de refonte des lettres aux parents prévoit de disposer des nouveaux produits au début 2021. L'accent sera mis sur une publication numérique et comprendra deux produits complémentaires:

a) La pièce maîtresse numérique:

- Un site internet attrayant, adapté pour la consultation mobile comprenant des fonctionnalités pour les réseaux sociaux.

b) Le complément analogique:

- Magazine de grande qualité et pratique que les paroisses peuvent utiliser afin de nouer des contacts.
- Un beau coffret de découverte spirituelle familiale contenant du matériel spirituel et liturgique qui invite au dialogue ainsi qu'un numéro d'essai du magazine. Ce coffret

peut servir de cadeau de baptême ou de présent de qualité que les paroisses peuvent offrir pour nouer le contact avec des personnes fraîchement arrivées.

Calendrier et planification des ressources

a) Phase 1 Elaboration (2019 à 2021)

- 2019: Elaboration du concept, qui est intégré au processus budgétaire des Eglises nationale éditrices.
- 2020: Mise en œuvre du concept
- Janvier 2021: Lancement des nouvelles lettres aux parents

b) Phase 2 Développement (2021 à 2024)

- Réseaux sociaux, mises à jour, remaniement du magazine lors des rééditions.
- Suite des travaux sur et avec le site internet.
- Un magazine par an.

c) Coûts

Les dépenses totales pour la phase 1 sont chiffrées à CHF 192'350, les recettes se montent à environ CHF 40'000.

La phase 2 totalise des dépenses d'environ CHF 83'700 et des recettes d'environ CHF 29'000. Les coûts seront pris en charge dès 2020 par Refbejuso et les deux Eglises nationales zurichoises à raison de 30 pour cent chacune et l'Eglise catholique dans le canton de Berne participera à raison de 10 pour cent. Des négociations en vue d'une participation sont en cours avec d'autres Eglises nationales. Ces dernières assumeraient une partie des coûts si elles devaient rejoindre le projet.

L'Eglise réformée du canton de Zurich assume la responsabilité administrative et financière des coûts externes occasionnés.

La part prévue pour Refbejuso se monte au total à CHF 83'000 bruts pour 2020 à 2024.

Les coûts pour l'année 2019 se montent à environ CHF 19'500. Il s'agit en l'occurrence de coûts liés de planification et d'étude en vue de la préparation d'un projet au sens de l'art. 66 al. 2 let. g du règlement portant sur la gestion financière de l'Eglise dans son ensemble. Le Conseil synodal a approuvé ces dépenses le jeudi 4 juillet 2019.

Collaboration de Refbejuso au sein de l'équipe rédactionnelle

Il est indispensable que les Eglises Refbejuso collaborent au sein de l'équipe rédactionnelle si elles veulent pouvoir en orienter le contenu. Cette équipe rédactionnelle élabore, planifie et conçoit en effet les nouvelles lettres aux parents, du point de vue du contenu, du choix thématique et structurel en gardant à l'esprit leur usage numérique et analogique par le public cible. La nouvelle édition consiste en un site internet pour usage mobile, quatre magazines sur des thèmes transversaux et un coffret spirituel familial. L'équipe rédactionnelle élabore des mandats à attribuer à des auteures et auteurs et procède aux recherches iconographiques. Elle assure la qualité de la réalisation rédactionnelle et iconographique.

Afin de pouvoir accomplir au mieux ces tâches capitales, le Conseil synodal mandate un bureau de projets à raison de 10% jusqu'à la fin 2024. Les coûts de ce bureau de projets s'élèvent à environ CHF 17'800 bruts par an, soit à un total d'environ CHF 89'000.

Coopération / Responsabilité institutionnelle

- Eglise réformée du canton de Zurich
- Eglise catholique du canton de Zurich
- Eglises réformées Berne-Jura-Soleure
- Eglise catholique dans le canton de Berne
- Eglise catholique du canton d'Argovie (partenaire, pas de coédition)

L'Eglise réformée nationale du canton de Zurich est responsable du projet.

Le groupe de pilotage est composé de représentantes et représentants de toutes les Eglises éditrices.

Le Conseil synodal